



## Préparation aux Concours Paramédicaux et Sociaux



**F.C.I.D.**

(Formation Complémentaire à Insertion Différée)

## Préparation aux concours sanitaires et sociaux... Quels débouchés ?

Vous aimez être au service des autres, vous désirez travailler dans le secteur paramédical ou social ? Cette formation vous est destinée. Elle vous permettra de préparer les concours d'entrée à différents instituts et écoles proposant de multiples diplômes :



### Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) :

- Infirmier,
- Infirmière.

### Ecole d'auxiliaire de puériculture :

- Auxiliaire de puériculture

### Institut Régional du Travail Social (IRTS) :

- Assistant (e) de service social,
- Educateur (trice) de jeunes enfants,
- Educateur (trice) spécialisé (e).

## Présentation de la formation

La formation entièrement **gratuite**, de septembre à mai, permet de préparer les élèves aux épreuves écrites et orales des différents concours.

Le nombre de place de la section est limité à 25 étudiants. Cette préparation est ouverte aux élèves **titulaires du baccalauréat** âgés de 18 à 25 ans. L'inscription se fait par internet à l'adresse <http://www.admission-postbac.fr>



Les élèves de la section « prépa-concours » bénéficient comme tous les autres élèves de l'infrastructure récente du lycée, à savoir le C.D.I., les salles informatiques avec accès internet, les salles de cours pour le travail en groupe, les révisions et entraînements personnels.

## Contenu de la formation

Disciplines	Durée des cours
Français	3 h
Mathématiques	2 h
Culture générale	2 h
Thèmes sanitaires	2 h
Thèmes sociaux	2 h
Test psychotechniques	4 h
Intervenants extérieurs	4 h
Devoirs surveillés	4 h
Total hebdomadaire	23 h



Afin de correspondre au mieux aux réalités du terrain, la formation est assurée par :

- L'équipe pédagogique composée de professeurs de matières spécialisées,
- Des professionnels du monde médico-social qui vous feront profiter de leurs expériences (Infirmières, éducateur de jeunes enfants, puéricultrice, médecins, psychologues, représentants d'associations, responsables de services...).